

Espace public & PAYSAGE

Conception, réalisation et gestion des espaces verts et des aménagements urbains

Aux arbres, citoyens !

PLACE DU PRO.com
VILLE · SPORT · PAYSAGE

Retrouvez tous les produits et conseils



Aménagements & Chantiers 30



A Epinal,
des rues virent au vert !

Eclairage & Lumière 32



Des économies,
et vite !

Gestion de l'eau 64



Eaux de pluie,
retour tranquille aux sources

Edito

En paix avec la biodiversité

"L'homme est devenu une arme de destruction massive", a déclaré Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, avant l'ouverture de la COP15 sur la biodiversité, tenue en marge des conférences sur le climat. Un discours incisif s'en est suivi, en parfait écho à celui tenu après la diffusion du dernier rapport du Giec en février dernier. Des propos ont toutefois permis d'apercevoir un peu d'espoir : 'pacte de paix avec la nature', 'réparer le monde'... A condition, bien sûr, de changer de paradigme. L'audience, composée d'experts scientifiques et de dirigeants politiques, a vivement applaudi. Ces derniers ont-ils toutefois entendu ce plaidoyer ? Ont-ils défini un plan d'action pertinent avec des objectifs ciblés ? Verdict, après 12 jours de débats animés : oui, contre toute attente. Car les pays signataires se sont engagés à prendre des mesures urgentes visant à protéger 30 % de la planète, restaurer 30 % des écosystèmes et doubler les ressources destinées à la protection de la nature d'ici 2030. Soit davantage que ce que les pays riches étaient prêts à faire avant le début des négociations. Une mobilisation générale qui n'est pas sans rappeler l'ambition des politiques au lendemain de la COP 21. Restent toutefois aux pays à respecter les accords signés. Le temps nous le dira. D'autant plus que les deux conférences sont intimement liées, l'une n'allant pas sans l'autre. En effet, sauvegarder la biodiversité, c'est lutter indirectement contre le réchauffement climatique et préserver la ressource en eau. Tout comme la protection de la nature est le remède idéal pour lutter contre la sinistrose ambiante, le pessimisme... Tous les feux sont donc au vert pour protéger le moindre espace de vie. Dans ce contexte, les collectivités ont un rôle à jouer, sous réserve, bien entendu, qu'elles soient en possession de connaissances techniques et de méthodes fonctionnelles pour y parvenir. C'est tout l'intérêt de ce magazine qui vous présente notamment, dans ce numéro, comment désherber sans énergie fossile, comment assurer le retour de l'eau dans la nature, comment agir face à la flambée du prix de l'énergie, comment transformer un sol perméable avec des pavés, comment préserver les ressources dans les aires de jeux, comment prendre soin des arbres... Et toujours dans l'idée d'être en paix avec la nature, envers soi-même, envers les autres.

Que la nature vous inspire pour cette nouvelle année,
Tous nos vœux,

Martine Meunier

Directeur de la Rédaction

Revue éditée par Les Editions de Bionnay
493 route du Château de Bionnay - 69640 Lachenas
SAS au capital de 140 800 € - RCS LYON 401 325 436
Principaux actionnaires : Poliphile SC et Equisetum SC
Principaux associés : Erick Roizard et Martine Meunier
Président : Erick Roizard
Directeur général : Martine Meunier
Dépôt légal à parution
Commission paritaire : 0226 T 78604 - ISSN : 2551-5357

Direction - Rédaction

Directeur de publication : Erick Roizard
Directeur de rédaction : Martine Meunier
Secrétaire général de rédaction : Caroline Roy
Journalistes : Germain Granger, Nina Mègeumont
Infographie : Clotilde Dubouis
Tél. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11
E-mail : redaction@espacepublicetpaysage.com

Brèves & Actualités

4 • Brèves

8 • Les Victoires du Paysage 2022

Interview & Rencontre

12 • Matthieu Goudal : "le granit français mérite sa place"

Hommes & Entreprises

14 • Proludic, spécialiste des espaces ludo-sportifs !

15 • VF Group, la petite société qui a tout d'une grande

16 • Etesia : retour sur des journées électrisantes

Paysagistes Concepteurs

17 • Le paysage, ça se discute

Ville Active & Sportive

18 • Une vision sportive reconnue et à poursuivre !

Aménagement & Equipements

20 • Des jeux oui, mais durables !

24 • Le mobilier en bois, sans modération

Aménagement & Chantiers

30 • A Epinal, des rues virent au vert !

Eclairage & Lumière

32 • Des économies, et vite !

Parcs & Jardins

36 • A Annemasse, un parking devenu parc

Gestion des services techniques

40 • Agir et encaisser le choc énergétique

42 • Aux arbres, Beauvaisiens !

Matériel & Techniques

46 • Ces outils bien utiles !

50 • Désherbage, les machines s'électrifient

Pavés & Dallages

56 • La ville-éponge bat le pavé !

Arbre, végétal et nature en ville

58 • Face aux bioagresseurs, il faut agir !

Génie végétal & Ecologie

62 • Cours d'eau, retour à ciel ouvert

Gestion de l'eau

64 • Eaux de pluie, retour tranquille aux sources

Juridique & Marchés publics

66 • La responsabilité des propriétaires de sites naturels : un nouveau régime en quête d'une mise en application jurisprudentielle

Photo de couverture © Ville de Beauvais
Publicité Tél. 04 74 02 05 92
E-mail : publicite@espacepublicetpaysage.com
Abonnement Les Editions de Bionnay
Prix au numéro : 16 € - 1 an : 6 n° + suppléments - France : 136 € TTC
Hors France métropolitaine : 165 € TTC
493, route du Château de Bionnay - 69640 Lachenas
Tél. 04 74 02 25 25
leseditionsdebionnay@orange.fr
www.espacepublicetpaysage.com/sabonner
Impression - Imprimerie CHIRAT
744, rue Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue
État de provenance du papier : Autriche (Gratkorn) - Taux fibres recyclées : fibres vierges non recyclées - Certification des fibres utilisées : 100 % PEFC - Eutrophisation ptot : 0,02 kg/tonne.

Ce numéro comporte un encart librairie "Les éditions de Bionnay" broché au centre ainsi qu'une surcouverture pour la société Kress.

MediaPro
PROMOUVOIR L'INFORMATION PROFESSIONNELLE

PEFC 10-31-1895

En aucun cas le magazine Espace public & Paysage ne pourrait être tenu pour responsable de toute omission d'une donnée ou d'une information si intéressante qu'elle puisse être pour l'utilisateur ainsi que de toute erreur ou lacune dans l'indication de tel produit ou telle firme. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans la présente publication, faite sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'oeuvre dans laquelle elles sont incorporées (Loi du 11 mars 1957 - articles 40 et 41 et Code pénal en son article 425).

Matthieu Goudal : “le granit français mérite sa place”

Le président de Granit de Bretagne alerte les donneurs d'ordres publics et les entreprises de pose titulaires des marchés sur l'origine des pierres utilisées. Le critère seul du prix doit laisser place à celui du bon sens.

Pouvez-vous présenter l'association Indication Géographique Granit de Bretagne dont vous assurez la présidence ?

En mars 2014, la loi ‘consommation’ étend aux produits en pierres naturelles, le dispositif des Indications Géographiques (IG), réservées jusque-là aux produits agricoles et viticoles. Face à la concurrence déloyale des produits venus d'Asie, s'octroyant au passage des appellations à consonance française, les granitiers bretons ont créé une association. Ils soumettent ainsi à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) le cahier des charges IG Granit de Bretagne, membre de l'AFIGIA (Association Française des Indications Géographiques Industrielles et Artisanales) qui regroupe plusieurs IG en France. En 2017, l'INPI valide notre IG, devenant ainsi la première en France dans le secteur des roches ornementales et de construction.

Aujourd'hui, nous regroupons 23 adhérents, dont 22 carrières (sur les 30 présentes en Bretagne) et 17 ateliers de façonnage. Soit 32 523 m³ de blocs extraits.

Comment se porte la filière du granit à l'échelle nationale ?

En matière de granit, la France est riche : il y a le granit du Sidobre, dans le Tarn, celui des Vosges, de Vire en Normandie et de Bretagne, bien entendu. Seulement voilà : plus de 75 % des matériaux de voirie posés en France proviennent du Portugal et d'Espagne. Une précision : en 2021, encore 76 % des produits de voirie en pierres naturelles sont importés (soit 268 526 t). Un non-sens par rapport à l'enjeu sociétal d'achat local ! Pour le 3^e trimestre 2021 : le top 3 des pays importateurs vers la France est composé du Portugal (61 303 t), de la Belgique (57 683 t) et de l'Espagne (51 255 t). Et la Chine descend en 8^e position. Encore une fois, c'est un non-sens à l'égard des enjeux sociétaux de l'achat local, de l'emploi et du bilan carbone. Bon point cependant, les coûts actuels du transport réduisent massivement les importations en provenance d'Asie. Une aubaine pour nous. Mais les donneurs d'ordres, que sont les communes et EPCI, et les entreprises de pose titulaires des marchés publics, ne montrent pas toujours l'exemple.

C'est bien simple, depuis que nous avons créé un poste de chargé de prescription au sein de notre association, nous avons pu constater une certaine défaillance. N'y a-t-il pas là un problème ?

A combien se négocie le granit par rapport à la concurrence européenne ?

Le granit breton est plus cher, mais c'est le prix de la qualité, d'une production qui reste bien ancrée dans notre territoire. Peut-être faudrait-il revoir les priorités dans les aménagements ? Par exemple, augmenter la surface d'espace verts pour limiter le nombre de pavés installés, mais préférer, pour ceux qui ornent nos aménagements, une production locale. Par cette approche de bon sens, à mon avis, il en va aussi du maintien des emplois générés par la filière (800 compagnons). Sur le plan écologique également, les collectivités, engagées pour la plupart dans une démarche vertueuse, ont tout intérêt à préférer une production locale ou nationale. Ne serait-ce que pour réduire le bilan carbone en limitant le transport des matériaux d'un pays à un autre. Et les coûts qui vont avec ! Mais aujourd'hui, les coûts sont tels qu'il n'y a plus vraiment de concurrence, hormis avec l'Espagne et le Portugal. En moyenne, le coût d'un granit breton/français (pavés, dalles, bordures...) est 15 à 20 % plus élevé qu'un granit ibérique.

Comment sensibiliser les donneurs d'ordres à une préférence nationale ?

Il y a plusieurs comportements : alors que certains ne possèdent aucun attachement à une production française ou se moquent totalement de l'origine des matériaux utilisés, d'autres pensent à tort que la filière de la pierre naturelle en France, du granit notamment, est limitée. Nous travaillons donc à sensibiliser et rassurer les donneurs d'ordres sur la présence bien réelle du granit sur notre territoire, notre capacité à produire, à répondre aux demandes les plus exigeantes... Mais dans les faits, ce sont plutôt les entreprises adjudicataires des marchés qui sélectionnent les matériaux plutôt que les collectivités. Or, bien souvent, seul le prix guide leur choix, histoire d'augmenter un peu plus leurs marges d'un projet à un autre. Je crois qu'il serait nécessaire, comme l'applique Rennes Métropole ou récemment la commune



Matthieu Goudal, président de Granit de Bretagne (et directeur d'exploitation chez SCB Granit & GRV), appelle les collectivités à reprendre la main sur leurs achats et préférer des matériaux locaux.

de Le Faou (Finistère), de séparer les marchés de fournitures, donnant ainsi une chance à la production française. Notre association travaille d'ailleurs actuellement à la production d'un guide de la prescription du granit visant à donner aux parties prenantes quelques clés et recommandations pour la passation de marchés séparés de fournitures de granit. Choisir un granit extrait et transformé sur son territoire, tout du moins français, c'est aussi être acteur de l'économie locale. C'est encore une fois conserver les emplois et maintenir une activité française, qui ne manque pas de talents.

D'autant plus que le granit est une pierre qui possède de nombreuses qualités...

En effet, le granit, comme chacun le sait, est une pierre qui a beaucoup de qualités. Elle est belle, résistante et durable. Belle parce que la diversité des teintes disponibles est bien réel : du gris clair à foncé, du gris bleuté,

beige, roux, bleu ou rosé (je pense notamment au granit rose de La Clarté extrait à Perros-Guirec)... Résistance et durable parce que les ouvrages réalisés au début du siècle dernier sont toujours là et en état ! Alors qu'un béton traditionnel dure 20 voire 30 ans, un pavage granit tient plus de 100 ans. Et par la suite, il est également possible de recycler et réemployer les pavés pour d'autres opérations d'aménagement. Les collectivités sont donc gagnantes en investissant dans la pierre.

D'autres avantages insoupçonnés ?

Dans un contexte de réchauffement climatique, le granit offre une performance énergétique unique ; en effet la conductibilité thermique du granit est faible ce qui en fait un régulateur thermique. C'est donc un matériau de choix pour habiller les murs et les sols urbains afin d'atténuer l'augmentation de la chaleur. Fraîcheur garantie ! Cette pierre est aussi inaltérable (sans changement de teintes), inusable et facile d'entretien. En ville, le granit français mérite vraiment sa place.

L'IG Granit de Bretagne constitue-t-elle une force pour l'avenir ?

Oui, sans aucun doute, car nous assurons à nos clients une production de qualité, clairement identifiée dans le respect des territoires d'extraction. Ce qui nous fait défaut en revanche, faute de priorité donnée aux productions locales lorsque des chantiers sont programmés ou engagés, c'est le manque de perspective à moyen terme. Nous sommes tributaires de la commande publique, et si elle ne joue pas le jeu, il est difficile de se projeter malgré une IG. Et si nous n'avons pas le soutien de la commande publique, nous ne pouvons pas investir. J'en appelle donc à la maîtrise d'œuvre, aux collectivités et aux entreprises de reconsidérer leurs achats et de vérifier l'origine des matériaux qu'elles posent dans l'espace public. La production française, peu importe son domaine d'application d'ailleurs, a besoin de soutien. La qualité est là, les entreprises aussi.



© Granit de Bretagne

L'Indication Géographique Granit de Bretagne conforte les entreprises granitières ancrées pour la plupart dans les territoires ruraux, venant ainsi en soutien à l'économie locale et nationale.



© Granit de Bretagne

Le granit est une belle pierre, à la fois résistante et durable. Sa résistance est supérieure à un béton haute performance. Les pavés peuvent aussi être réutilisés ou réemployés.

Informez-vous !

La newsletter des collectivités locales et des élus dans la conception, la réalisation et la gestion des aménagements urbains



Pour rester informé en temps réel de l'actualité du secteur

Abonnez-vous à la newsletter

www.espacepublicetpaysage.com

En synergie avec **PLACEDUPRO.COM**